



A Monsieur le Ministre
de l'Education Nationale

Objet : EVS : reconduction des emplois et des personnes dans l'académie de Bordeaux.

Monsieur le Ministre,

Fin juin, vous annonciez aux organisations syndicales que Monsieur le Premier Ministre avait décidé de prolonger tous les contrats aidés des écoles qui pouvaient l'être et que des consignes avaient été données dans ce sens aux préfetures comme aux rectorats. Une circulaire interministérielle était en préparation afin d'aboutir rapidement au réemploi de toutes les personnes qui n'avaient pas épuisé leurs possibilités. Accusant un certain retard, cette circulaire est bien arrivée dans les services déconcentrés et les opérations de prolongations ont pu commencer seulement deux jours avant les congés d'été alors que les personnes concernées n'étaient plus dans leurs écoles depuis le 30 juin.

Dans l'académie de Bordeaux, nous avons appris avec stupéfaction que, pour des raisons budgétaires, seul un EVS éligible sur deux serait reconduit.

Cela signifie pour tous ceux qui ne seront pas renouvelés (près de 270 personnes), dans un contexte très dégradé, une perte sèche d'emploi sans aucune perspective d'embauche. Pour les écoles concernées, cela se traduira par une dégradation des moyens de fonctionnement et un nouvel alourdissement des tâches de direction.

Cette situation n'est pas acceptable.

Depuis la création des emplois aidés (CUI), tous les EVS ont pu aller, dans notre académie, jusqu'au bout de leurs possibilités, à savoir 24 mois ou 60 mois pour les publics « prioritaires ».

La situation que vous créez, si elle perdurait, constituerait un précédent grave, en recul par rapport aux pratiques antérieures, déjà largement contestables.

Dans les écoles, c'est l'incompréhension voire la colère qui dominent.

Nous vous demandons Monsieur le Ministre, de bien vouloir revenir sur cette décision et de prendre dans les meilleurs délais les dispositions qui s'imposent pour que toutes les personnes et les écoles puissent retrouver leur emploi aidé et cela dès le 1^{er} juillet.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez recevoir, Monsieur le Ministre,,l'assurance de ma considération.

Pour les sections départementales
de l'Académie de Bordeaux

Le coordinateur académique,

Renaud BOUSQUET